

LES EXCÉDENTS DE CHANTIER INERTES

Etudes territoriales de quantification et de qualification des flux d'excédents de chantier inertes



1. LES EXCÉDENTS DE CHANTIER INERTES

DÉFINITION, ÉLÉMENTS DE CADRAGE RÉGIONAUX

1. LES EXCÉDENTS DE CHANTIER INERTES

DÉFINITION, ÉLÉMENTS DE CADRAGE RÉGIONAUX

DÉFINITION EXCÉDENTS DE CHANTIER INERTES (DÉCHETS INERTES)

Déchets qui ne subissent **aucune modification physique, chimique ou biologique importante.**

Terre



Béton



Enrobé



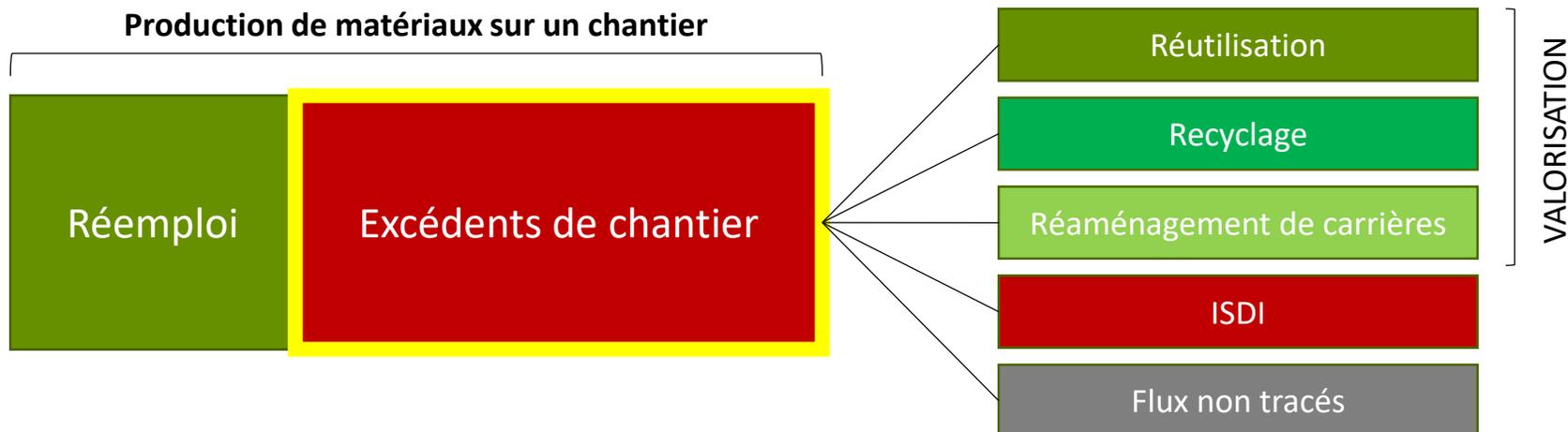
Tuile



Brique



LE RÉEMPLOI, UNE FORME D'ÉVITEMENT DU DÉCHET



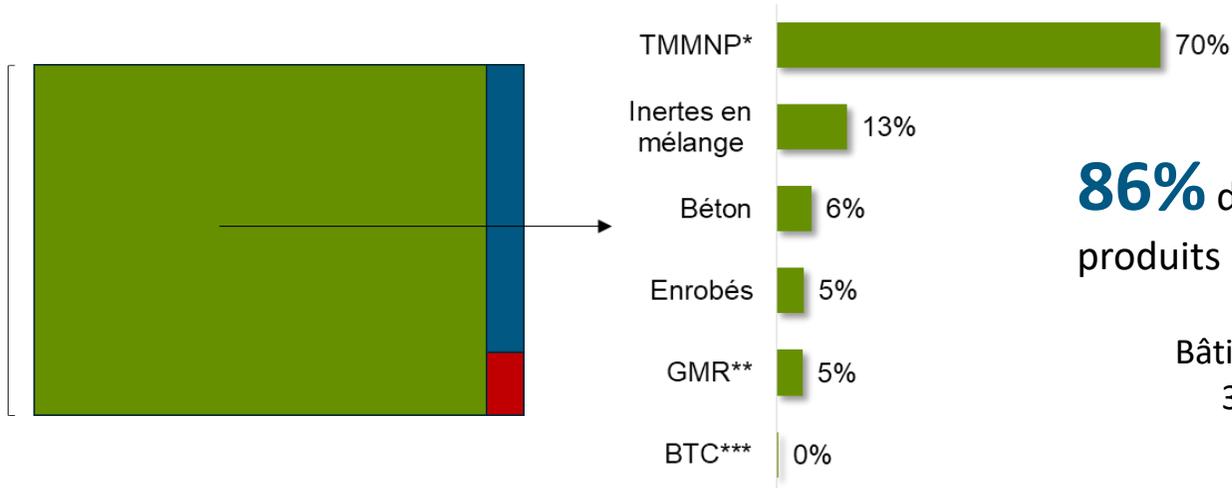
1. LES EXCÉDENTS DE CHANTIER INERTES

DÉFINITION, ÉLÉMENTS DE CADRAGE RÉGIONAUX

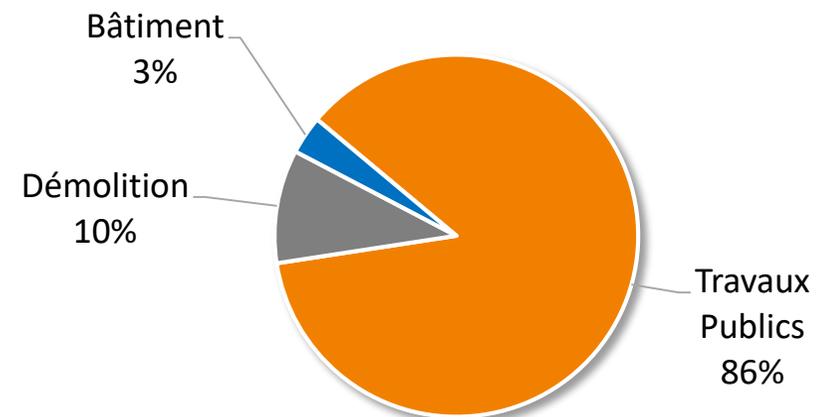
QUELQUES DONNÉES RÉGIONALES

ENQUÊTE MENÉE EN 2018 AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES GESTIONNAIRES DE PLATEFORMES

93% des excédents de chantier sont constitués de matériaux inertes



86% des excédents de chantier inertes sont produits par les activités de Travaux Publics



2. TERRITORIALISATION DE LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

ORIGINE DES TRAVAUX, APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2. TERRITORIALISATION DE LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

ORIGINE DES TRAVAUX, APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

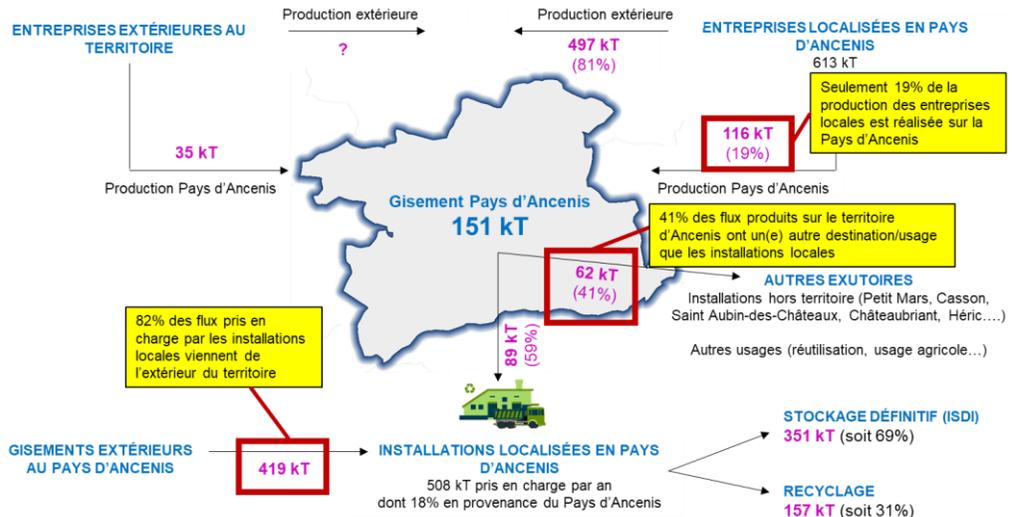


ÉTUDE TERRITORIALE SUR LES MATÉRIAUX INERTES SUR LE PAYS D'ANCENIS

DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES INERTES SUR LE PAYS D'ANCENIS



Diagnostic chiffré



Identification des difficultés, des besoins, des enjeux, pistes d'action

1. Le manque d'indicateurs de suivi de la production des déchets de terre... Le fait est que les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.
2. La difficulté d'accéder aux données de production des déchets de terre... Les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.
3. La réalisation des déblais trop peu envisagée lors des projets d'aménagement... Le manque de suivi des déblais de chantier est un problème récurrent. Les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.
4. La conformité des pratiques dans le cadre de la réalisation des sites en aménagement... Le manque de suivi des déblais de chantier est un problème récurrent. Les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.
5. Les déchets d'entretien des voiries... Le manque de suivi des déblais de chantier est un problème récurrent. Les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.
6. La réalisation des déblais d'entretien des voiries... Le manque de suivi des déblais de chantier est un problème récurrent. Les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.
7. La gestion des déblais d'entretien des voiries... Le manque de suivi des déblais de chantier est un problème récurrent. Les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.
8. Les connaissances et les compétences des entreprises locales... Le manque de suivi des déblais de chantier est un problème récurrent. Les entreprises locales ne sont pas équipées de moyens suffisants pour mesurer et contrôler la production des déchets de terre.

LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES SUR LE PAYS D'ANCENIS
LES DÉBILS DE TERRE, UN ENJEU SUR LE TERRITOIRE ?

DES EXUTOIRES À PRODUIRE DES GISEMENTS DE L'AGGLOMÉRATION NAUVAISE

77 kT de déblais de terre produits sur le Pays d'Ancenis

1. Prendre en charge les sites défilés ISDI vers les entreprises locales
2. Créer des entreprises locales de traitement des déblais de terre
3. Lancer un programme de traitement des déblais de terre
4. Créer des entreprises locales de traitement des déblais de terre
5. Créer des entreprises locales de traitement des déblais de terre
6. Créer des entreprises locales de traitement des déblais de terre

QUEL ACCOMPAGNEMENT AUX PRATIQUES DE RÉUTILISATION ?

Des guides techniques pour améliorer les pratiques

PRODUCTION ET USAGE DES EXCÉDENTS DE CHANTIER INERTES SUR LE PAYS D'ANCENIS

Quantification, qualification des flux Besoins et enjeux de la formation

Janvier 2020

LA GESTION DES INERTES DE CHANTIER SUR LE PAYS D'ANCENIS. UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE

Janvier 2020

LA GESTION DES INERTES DE CHANTIER SUR LE PAYS D'ANCENIS

Janvier 2020

2. TERRITORIALISATION DE LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

ORIGINE DES TRAVAUX, APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

UNE VOLONTÉ EXPRIMÉE PAR LES PARTENAIRES POUR UNE DIFFUSION DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA SITUATION DES INERTES DANS LES TERRITOIRES

- Echelle pertinente
- Exhaustivité de l'observation
- Implication des acteurs locaux
- Éléments d'anticipation
- Dynamique de travail

UN SOUTIEN DU CONSEIL RÉGIONAL ET DE L'ADEME

Pour une mobilisation des territoires sur les thématiques de la gestion des inertes, en phase avec la volonté d'une diffusion des orientations du PRPGD

DES TERRITOIRES D'ÉTUDES ENVISAGÉS

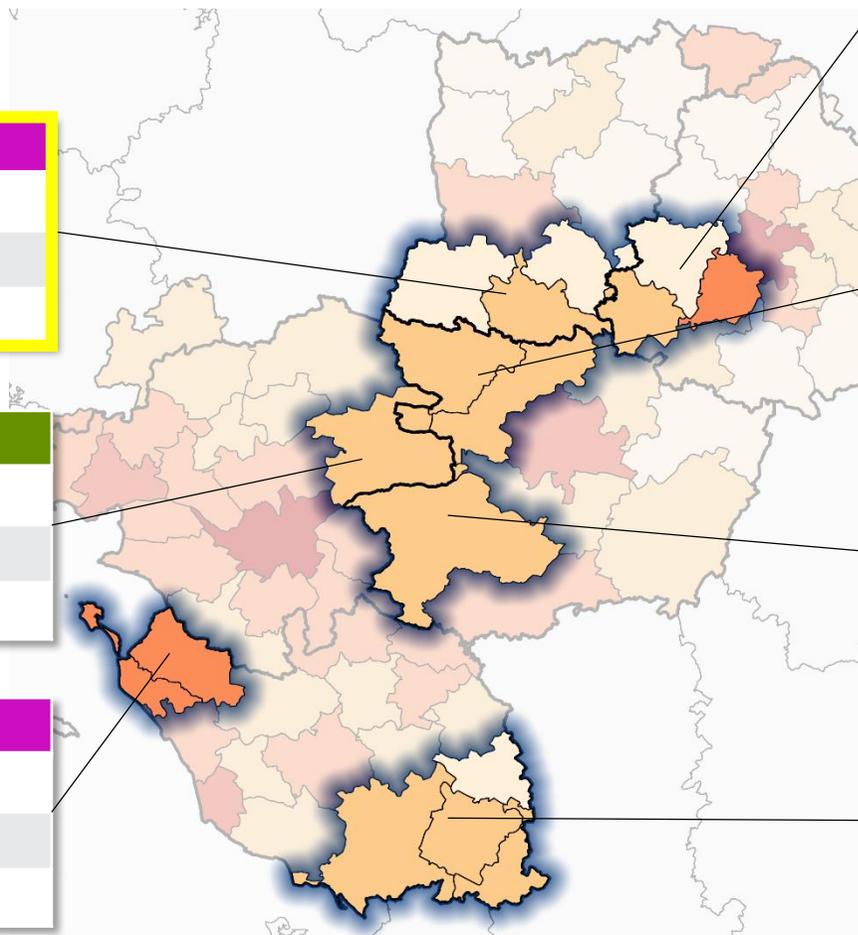
5 territoires proposés par les membres du COPIL régional sur la base de différents critères

2. TERRITORIALISATION DE LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

ORIGINE DES TRAVAUX, APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

DES TERRITOIRES D'ÉTUDES ENVISAGÉS

5 TERRITOIRES PROPOSÉS PAR LES MEMBRES DU COPIL RÉGIONAL SUR LA BASE DE DIFFÉRENTS CRITÈRES



BLOC SUD MAYENNE

Communes	75
Population	72 879 hab.
Densité	48 hab/km ²

CC DU PAYS D'ANCENIS

Communes	20
Population	66 984 hab.
Densité	78 hab/km ²

BLOC NORD-OUEST VENDÉE

Communes	20
Population	75 312 hab.
Densité	112 hab/km ²

BLOC SUD OUEST SARTHE

Communes	62
Population	77 617 hab.
Densité	72 hab/km ²

BLOC NORD-OUEST ANJOU

Communes	27
Population	70 863 hab.
Densité	52 hab/km ²

CA MAUGES COMMUNAUTÉ

Communes	6
Population	120 590 hab.
Densité	92 hab/km ²

BLOC SUD VENDÉE

Communes	102
Population	100 654 hab.
Densité	50 hab/km ²

2. TERRITORIALISATION DE LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

ORIGINE DES TRAVAUX, APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

OBJECTIF 1

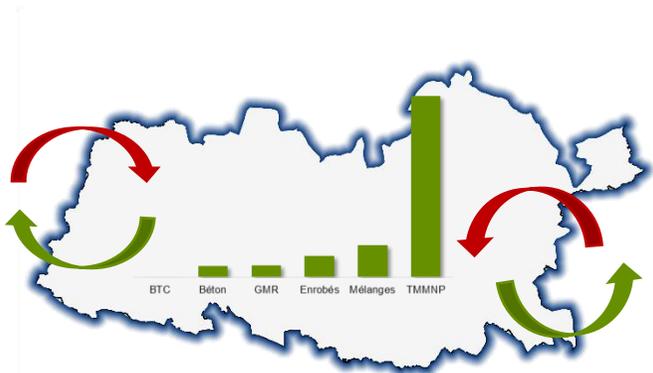
IDENTIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES SOLUTIONS DE PRISE EN CHARGE DES INERTES



- Identification des **solutions de prise en charge** de matériaux inertes
- **Caractérisation des activités** des installations (élimination, recyclage, transit/stockage provisoire, remblaiement carrière...)
- **Ouverture** aux entreprises extérieures
- **Capacités restantes** pour les ISDI ou les carrières en remblaiement

OBJECTIFS 2

QUANTIFICATION ET QUALIFICATION DES GISEMENTS ET DES FLUX EN CIRCULATION



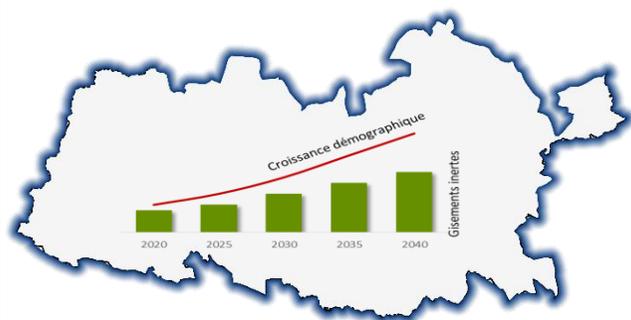
- Evaluation des **tonnages d'excédents de chantier inertes produits** par les entreprises locales
- Evaluation des **tonnages d'excédents de chantier inertes pris en charge** par les installations locales
- **Composition** des gisements d'inertes
- Déduction des **flux entrants et sortants** du territoire
- **Adéquation ou non des capacités d'accueil** et des flux d'inertes

2. TERRITORIALISATION DE LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

ORIGINE DES TRAVAUX, APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

OBJECTIF 3

CONSTRUCTION DE SCÉNARIOS PROSPECTIFS



- Etablir des **scénarios prospectifs** selon les prévisions de croissance démographique, selon les objectifs réglementaires et les objectifs du PRPGD.
- Confronter les **tendances établies aux capacités des installations existantes**, à leur durée d'exploitation.

OBJECTIF 4

IDENTIFICATION DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES POUR LA GESTION DES INERTES ET DES BESOINS POUR FAVORISER LES PRATIQUES VERTUEUSES

- 1. Le manque d'installations de prise en charge des déchets de terre.**
Le sujet est réglementé depuis par les chefs d'entreprises du territoire. La demande pour accéder aux plateformes dédiées à la terre est, de fait, en charge des terres constitue une difficulté pour les entreprises et les incite à chercher ailleurs, en particulier en aménagement des territoires.
- 2. Le coût de la prise en charge sur les installations.**
Le recyclage des inertes requiert des coûts de production en lien avec les différentes étapes de transformation du matériau. En conséquence, des tarifs pour le dépôt d'inertes sur les plateformes de recyclage ouvertes aux entreprises sont inhérents aux coûts de production et peuvent être plus élevés que ceux des solutions d'élimination en ISCI ou d'utilisation en remblaiement de carrière.
- 3. La réutilisation des déchets trop peu envisagée lors des projets d'aménagement.**
La réutilisation en projets d'aménagement constitue une alternative à l'élimination des déchets de terre. Elle constitue une forme de valorisation des matériaux encourageée par le Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Mais cette option n'est que rarement envisagée en amont, selon les sites des entreprises riveraines. Un renforcement plus régulier des terrains sur certains projets permettrait d'offrir une solution pour une part non négligeable des déchets.
- 4. La conformité des pratiques dans le cadre de la réutilisation des inertes en aménagement.**
La réutilisation des excédents de chantier inertes dans le cadre de projets d'aménagement constitue une alternative au dépôt des matériaux sur des sites dédiés. Mais les entreprises ne maîtrisent pas toujours les réglementations spécifiques à cet usage, en particulier en matière d'aménagement agricole.
- 5. La maîtrise des sols.**
Les chefs d'entreprises évoquent la nature argilo-sableuse réglementaire autorisée sur le territoire du Pays d'Anjou, rendant parfois difficile la valorisation de ces matériaux.
- 6. La sensibilisation des maîtres d'ouvrage en projets mais pas toujours maîtres d'œuvre.**
Les entreprises ont une bonne conscience de ce qui n'est pas toujours adéquat dans les projets. Il est fait mention notamment des règlements de voirie suite par les techniciens qui s'occupent à voir les matériaux recyclés.
- 7. Les conditions matérielles de recyclage.**
Les coûts des matériaux recyclés est considéré comme un frein à leur utilisation selon les entreprises chefs d'entreprises. La maîtrise d'ouvrage encourage encore parfois des difficultés à considérer que les matériaux secondaires puissent avoir un coût équivalent aux matériaux neufs.
- 8. Les nuances potentielles d'une activité de recyclage pour les riverains.**
L'activité de recyclage peut entraîner des nuisances sonores pour les riverains de la plateforme.

Gestion des inertes

Projet/Conseil recyclés

- 1. Un maillage plus dense de plateformes dédiées à la gestion des inertes.**
Afin de faciliter la gestion des inertes et de limiter le transport des matériaux, source d'émissions de GES et aggrégation de coûts, les entreprises souhaitent disposer de plateformes plus nombreuses sur le territoire.
- 2. Une meilleure intégration des coûts de gestion dans les prix.**
Les entreprises expriment la problématique de l'intégration de coûts de gestion des inertes dans les prix. Certaines entreprises n'anticipent pas ces coûts, ce qui entraîne une pression sur les prix pratiqués et favorise les risques d'une gestion maladroite des excédents de chantiers produits.
- 3. Favoriser le réemploi et la réutilisation des déchets dans les projets d'aménagement.**
Afin de permettre la valorisation des inertes produits sur les chantiers et de pallier au manque d'ouvrages sur le territoire, les entreprises souhaitent que l'utilisation des excédents de chantier inertes, en particulier des déchets de terre soient plus régulièrement encouragée et pratiquée dans les projets d'aménagement (rehaussements des terrains par exemple).
- 4. Bénéficier d'un accompagnement, de recommandations pour les pratiques de réutilisation des inertes en aménagement agricole.**
Le recours à l'aménagement agricole usage d'inertes dans le cadre des activités agricoles est régulièrement utilisé par les entreprises de Travaux Publics sur le territoire du Pays d'Anjou, en raison notamment du manque d'ouvrages pour les déchets de terre. Cependant, certaines entreprises ne maîtrisent pas précisément les réglementations en vigueur (R.U., codes de l'environnement, code de l'urbanisme...). Elles souhaiteraient bénéficier de guides et d'accompagnement sur les bonnes pratiques en matière de valorisation agricole.
- 5. Une vigilance portée à la qualité des matériaux recyclés.**
Les meilleures pratiques de recyclage risquent à la progression de l'usage des matériaux secondaires. Les entreprises souhaitent une vigilance sur la qualité des matériaux produits pour éviter des retours d'expérience défavorables vis-à-vis des maîtres d'ouvrage.
- 6. Une mobilisation commune des élus et des techniciens des collectivités.**
Les entreprises relèvent une prise de conscience de la part des élus des collectivités sur la nécessité de l'usage des matériaux secondaires, dans une logique d'économie circulaire. Toutefois, ils expriment également les difficultés rencontrées auprès des techniciens pour la mise en œuvre des matériaux recyclés, qui privilégient parfois les produits classiques peu ouverts aux graves recyclées (les règlements de voirie).

- Relayer les **difficultés vécues** par les entreprises dans la gestion de leurs inertes
- **Relier les difficultés avec les besoins exprimés** par les acteurs
- Identifier des **enjeux spécifiques au territoires**
- Envisager des **pistes d'action pour optimiser les pratiques de gestion des inertes**

2. TERRITORIALISATION DE LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

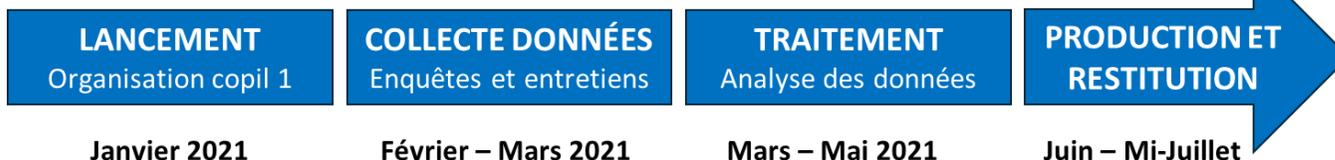
ORIGINE DES TRAVAUX, APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

CONSTITUTION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET CADRAGE DE LA MISSION

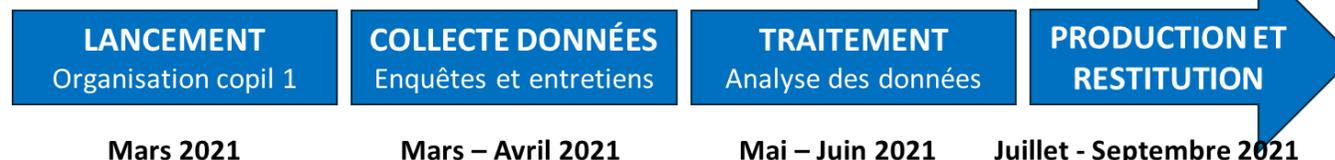


CALENDRIERS

SUD MAYENNE



HAUT ANJOU SEGREEN



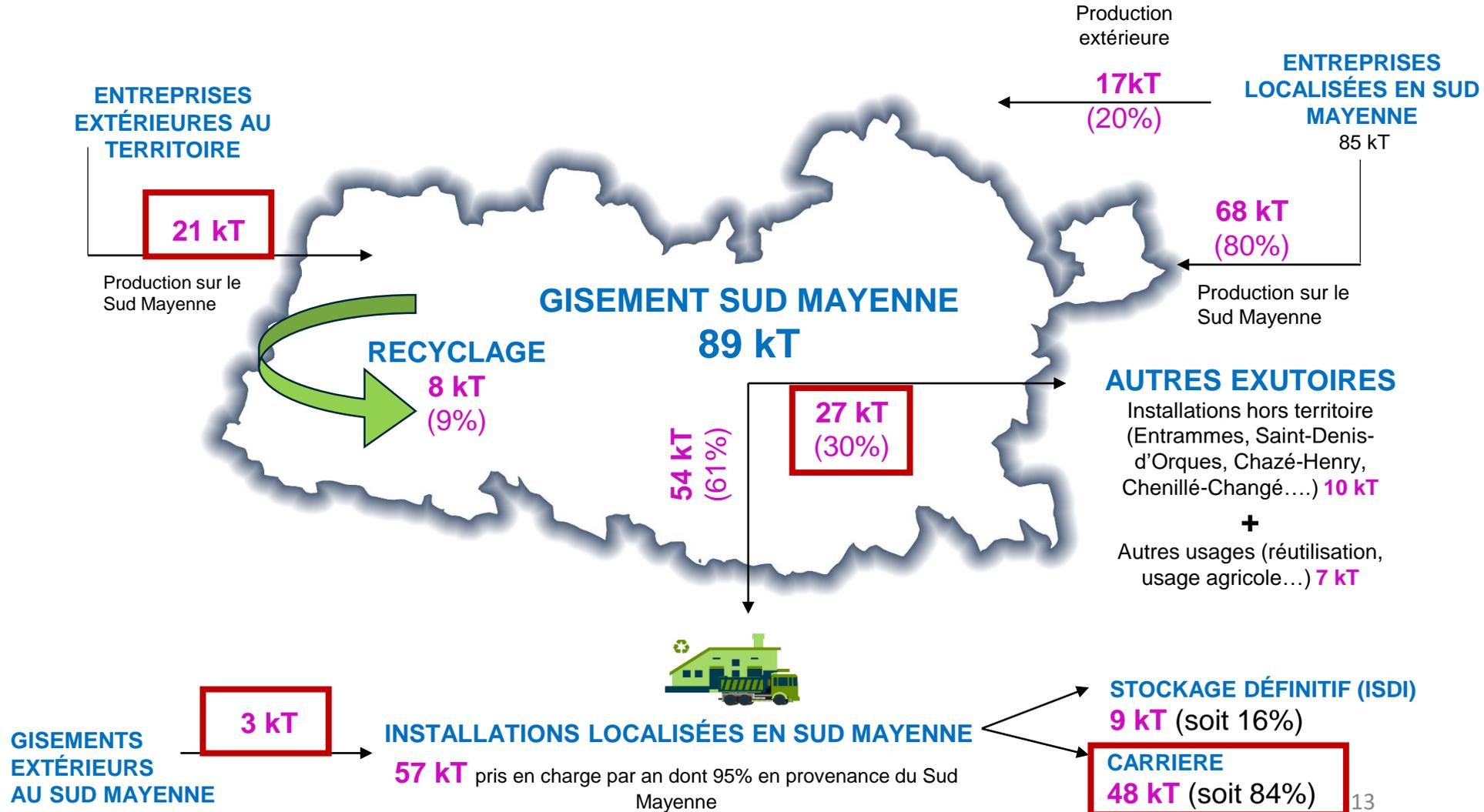
3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

SYNTHÈSE DES FLUX DE MATÉRIAUX – SUD MAYENNE



3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

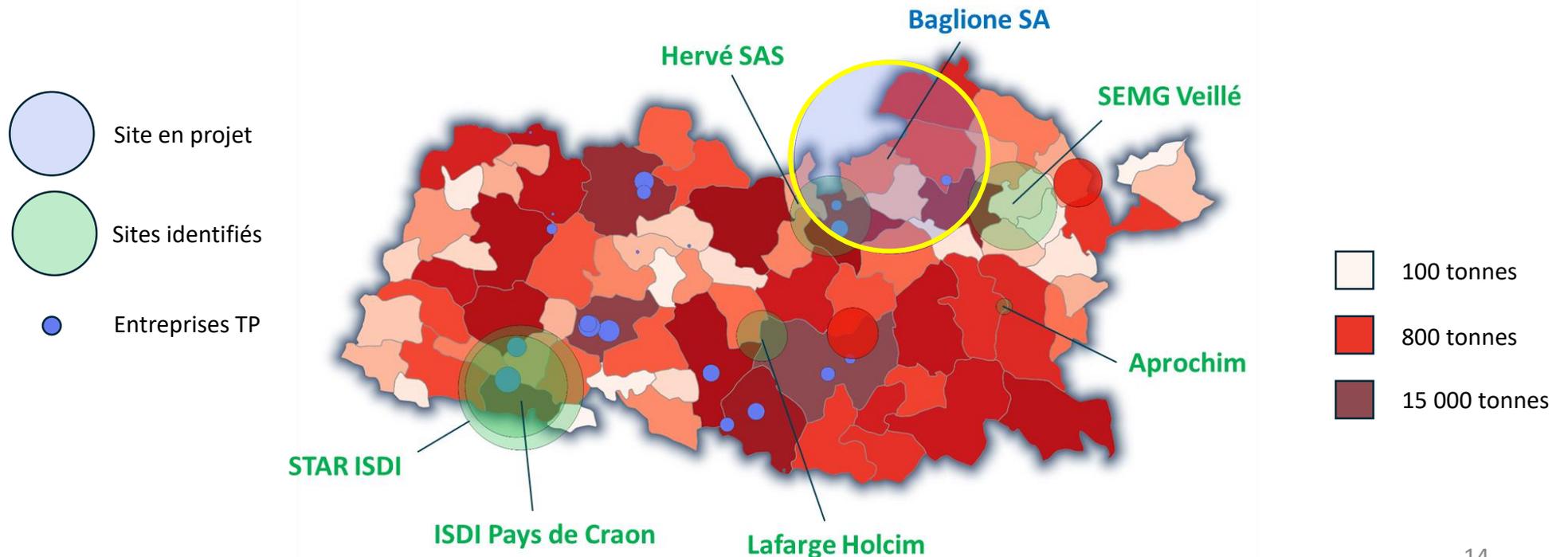
DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

GISEMENT D'INERTES EN SUD MAYENNE RÉPARTITION TERRITORIALE DU GISEMENT

CC PAYS DE CRAON		
BAT	1 853 tonnes	4%
TP	40 880 tonnes	96%
BTP	42 733 tonnes	100%

CC PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER		
BAT	2 204 tonnes	7%
TP	30 342 tonnes	93%
BTP	32 546 tonnes	100%

CC PAYS DE MESLAY-GREZ		
BAT	889 tonnes	6%
TP	13 342 tonnes	94%
BTP	14 231 tonnes	100%



3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

FICHES D'IDENTITÉ DES SOLUTIONS DE PRISE EN CHARGE SUR LE TERRITOIRE

CAPACITÉS D'ACCUEIL, DURÉE D'EXPLOITATION, CARACTÉRISTIQUES..



ISDI COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

Localisation

Lieu-dit Lonchamps, RENAZÉ

Autorisation d'exploiter

2008 – 2038

Déchets acceptés

- Mélanges de bétons, briques, tuiles, céramiques
- Terres et pierres

Quantité maximale admise sur le site chaque année

4 000 tonnes

Prise en charge des gravats issus des déchèteries, matériaux hétéroclites (briques, parpaings, croûtes d'enrobé, bac douche, sanitaires, vaisselle...). Réserve à un usage pour la collectivité.



CARRIÈRE LA FOSSE – SAS HERVÉ

Localisation

Lieu-dit : La Fosse, VILLIERS-CHARLEMAGNE

Autorisation d'exploiter

2002 – 2032

Déchets acceptés

Inertes, usage dans le cadre du réaménagement de la carrière

Quantité maximale admise sur le site chaque année

Environ 15 000 tonnes

Réaménagement envisagé : zone boisée et recolonisation naturelle. Entreprises extérieures acceptées, double fret possible.



CARRIÈRE BAGLIONE (projet horizon 2022-2023)

Quantité maximale de matériaux extérieurs admise sur 20 ans

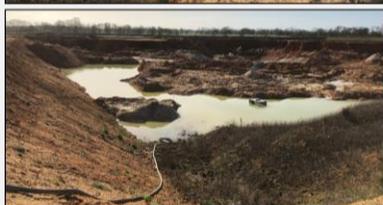
Jusqu'à 500 000 tonnes ≈ 250 000 m³

50 000 m³ de béton recyclé à raison de 5000 tonnes/an

Reste du remblai

- Volume de découvertes (nouvelle zone d'extraction) : 238 000 m³
- Volume de stériles : 60 000 m³
- Volume de boues : 240 000 m³

Valeurs qui vont dépendre fortement des activités de terrassement à venir.



ISDI SEMG VEILLE

Localisation

Lieu-dit : Basse Saulaie, LA CROPTÉ

Autorisation d'exploiter

2011 – 2041 (fermeture d'ici 3 ans ?)

Déchets acceptés

- Inertes

Quantité maximale admise sur le site chaque année

3 000 tonnes

Comblement d'un creux entre deux parcelles agricoles. Usage par l'entreprise elle-même et par d'autres entreprises également.

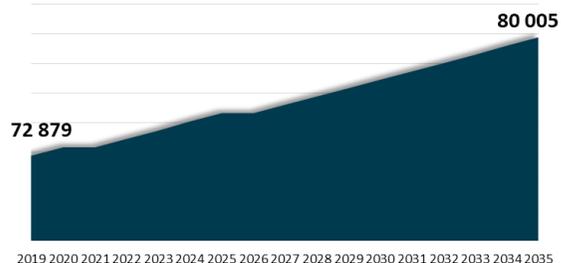


3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

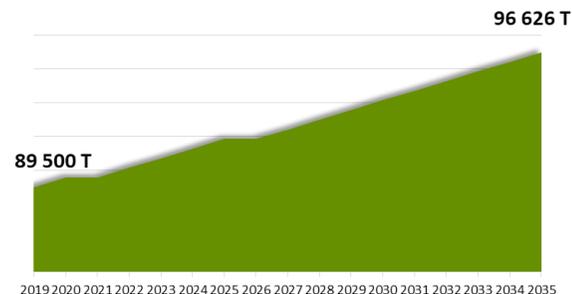
DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

SCÉNARIOS PROSPECTIFS – EXEMPLE SUD MAYENNE CAPACITÉS D'ACCUEIL, DURÉE D'EXPLOITATION, CARACTÉRISTIQUES..

Prévisions de croissance démographique
Modèle OMPHALE – INSEE – projection Sud Mayenne

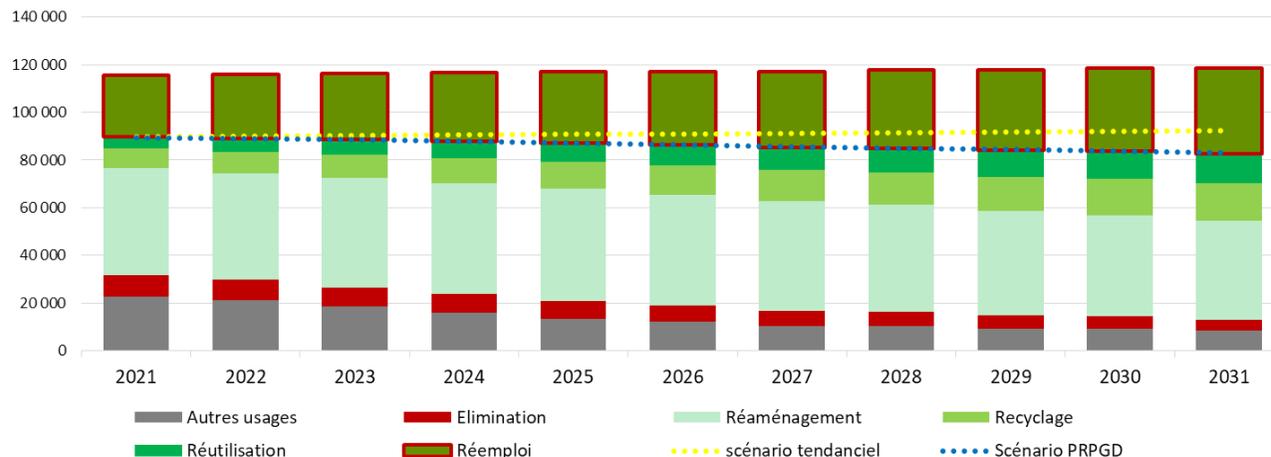


Prévisions de croissance excédents de chantier
Modèle OMPHALE – INSEE – projection Sud Mayenne



SCÉNARIO TENDANCIEL

+ 7 126 tonnes
d'excédents de chantier inertes entre
2021 et 2035



SCÉNARIO PRPGD

- 6 107 tonnes
d'excédents de chantier inertes entre
2021 et 2031

+ diminution du recours aux ISDI

3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EXTRAITS DES ENTRETIENS

DES ENJEUX PROPRES À CHAQUE TERRITOIRE, DES ENJEUX COMMUNS

SUD MAYENNE

Logique
d'acheminement des
matériaux à proximité
des débouchés
éventuels

Une visibilité réduite
à court et moyen
termes

Une carence en sites
de dépôt sur le
territoire Sud
Mayenne

Le recyclage
généralement réalisé
par campagnes de
concassage

L'usage de matériaux
recyclés n'est pas
encore véritablement
admis

L'intérêt du double
fret

Le cloisonnement des
lots, frein au réemploi
?

Un manque de
synchronisation entre
les chantiers pour
faciliter la réutilisation
des déblais

L'usage agricole : une
solution pour la prise
en charge des inertes
?

HAUT-ANJOU SEGRÉEN

La sous-traitance, un
allongement de la
chaîne de
responsabilité ?

Une bonne
articulation des
échanges entre les
entreprises locales

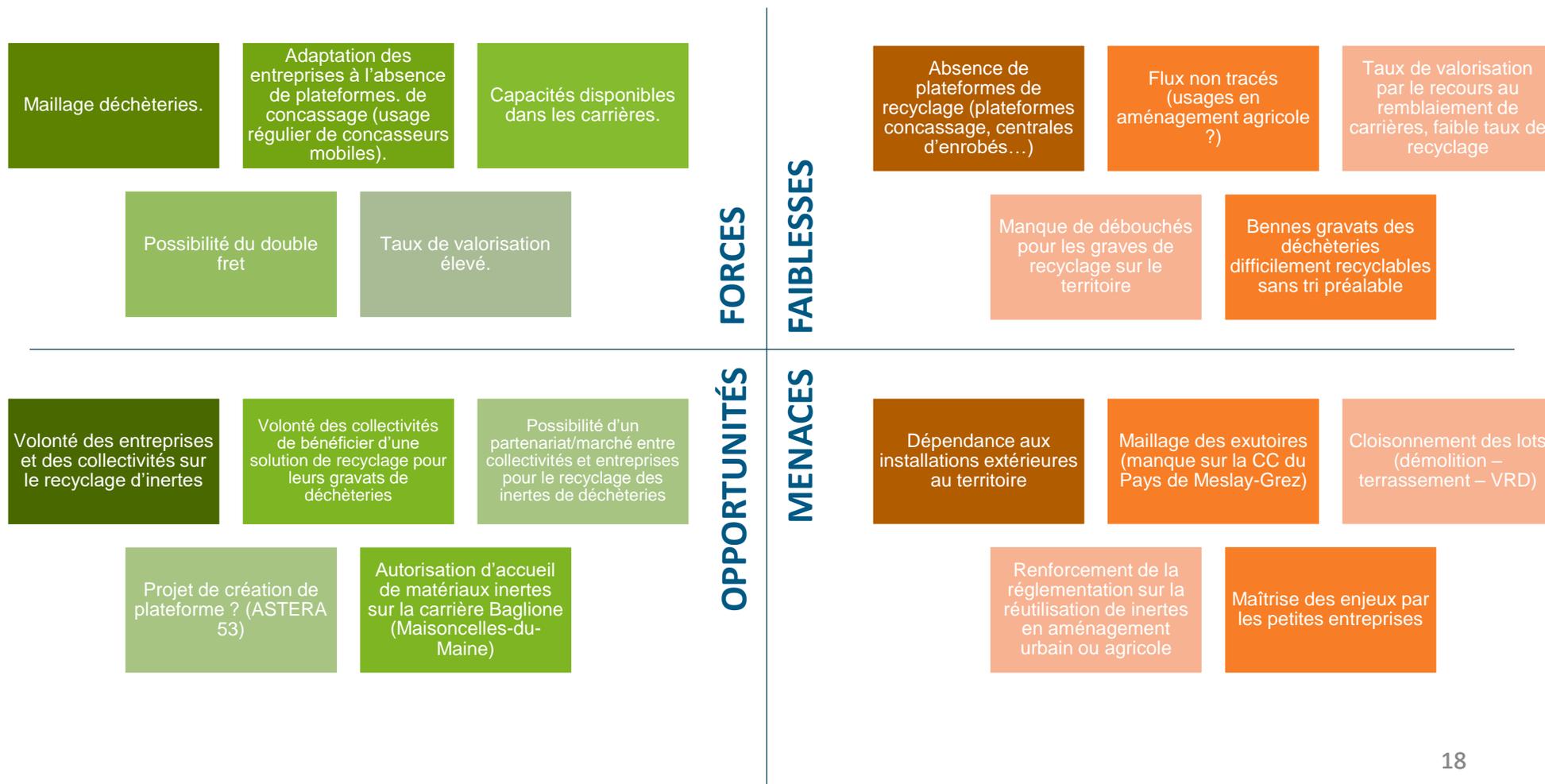
Territoire laboratoire

3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EXTRAITS DES ENTRETIENS

SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES



3. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

DIAGNOSTIC CHIFFRÉ, ENSEIGNEMENTS, PISTES D'ACTION...

PREMIÈRES PISTES D' ACTIONS – SUD MAYENNE

1. FAVORISER LES
ÉCHANGES AVEC LES
ENTREPRISES DE TRAVAUX
PUBLICS LOCALES

2. RÉFLEXIONS SUR LA
FAISABILITÉ D'UNE
PLATEFORME DE
TRANSIT/RECYCLAGE DES
INERTES

3. SENSIBILISATION DES
ENTREPRISES À LA
RÉGLEMENTATION EN
MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT
URBAIN OU AGRICOLE

4. RECUEIL
D'INFORMATIONS SUR LES
SOLUTIONS DE PRISE EN
CHARGE ADRESSÉ AUX
ENTREPRISES DU BTP

5. SENSIBILISATION DES
ENTREPRISES AUX ENJEUX À
VENIR SUR LE TRI DES
MATÉRIAUX (REP...)

6. FAVORISER LES
VARIANTES DANS LES
MARCHÉS PUBLICS

7. ANTICIPER LES
POSSIBILITÉS DE
RÉEMPLOI/RÉUTILISATION
D'INERTES SUR LES PROJETS

CERC Pays de la Loire

10 Bd Gaston Serpette – BP 23202
44032 Nantes Cedex

Tél : 02-51-17-65-54
www.cerc-paysdelaloire.fr

